

MYTH OF MALHAM CUP 2023  
30 JUILLET 2023



NATIONAL CORSAIRE 2023  
30 JUILLET 2023 AU 4 AOÛT 2023

CN PORNIC

### INSTRUCTIONS DE COURSE

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification*

#### **1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Pour la Myth Of Malham Cup, la règle expérimentale RE21-01 relative aux pénalités alternatives du départ s'appliquera selon les dispositions définies dans l'avis de course.
- 1.3 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

#### **2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

#### **3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé :
  - à Pornic, à la capitainerie du port ;
  - à Noirmoutier en Île, sur le bateau comité de course à quai.
- 3.2 Le PC course est situé à la capitainerie du port de Pornic. Le président du comité de course est joignable par téléphone au +33767491363 et par mail à l'adresse [herve.chastel@gmail.com](mailto:herve.chastel@gmail.com).
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur les canaux VHF suivants :
  - **canal 8 pour la Myth of Malham Cup ;**
  - **canal 72 pour le National Corsaire.**

#### **4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés :

- à Pornic, au mât de pavillons situé à la capitainerie du port ;
- à Noirmoutier en Île, sur le mat de pavillons du bateau du comité de course à quai.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 45 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses et programme

6.1.1 Myth of Malham Cup

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Nombre de courses	Port de départ	Port d'arrivée
30 juillet 2023	09h30	1 parcours côtier	Pornic	Pornic

Un briefing avant course aura lieu le dimanche 30 juillet 2023 à 07h45 devant la capitainerie du port de Pornic. La présence des skippers est obligatoire.

6.1.2 National Corsaire

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Nombre de courses	Port de départ	Port d'arrivée
1 <sup>er</sup> août 2023	10h00	2 ou 3	Pornic	Pornic
2 août 2023	10h00	2 ou 3	Pornic	Noirmoutier en île
3 août 2023	10h00	2 ou 3	Noirmoutier en île	Pornic
4 août 2023	09h30	1	Pornic	Pornic

Un briefing avant course aura lieu tous les jours de course aux horaires suivants :

- 1<sup>er</sup> août 2023 : 07h45 devant la capitainerie du port de Pornic ;
- 2 août 2023 : 07h45 devant la capitainerie du port de Pornic ;
- 3 août 2023 : 07h45 sur le quai du port de Noirmoutier en Île ;
- 4 août 2023 : 07h15 devant la capitainerie du port de Pornic.

La présence des skippers est obligatoire.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon « Corsaire »

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est défini en **annexe** ZONE DE COURSE.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** « Parcours Myth Of Malham Cup » et en **annexe** « National corsaire » en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

- pour les parcours construits : des flammes numériques ;
- pour les parcours côtiers : affichage du numéro de parcours sur l'arrière du bateau comité.

- 9.3 Pour les parcours côtiers, au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
- 9.4 Le comité de course pourra indiquer sur le canal VHF de course le parcours à effectuer. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 9.5 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS**.
- 9.5 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe Parcours** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe Pointage officiel à une marque**.
- 10. MARQUES**
- 10.1 Les marques sont décrites en **annexes Parcours**.
- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.
- 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES**  
Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexes Parcours**.
- 12. LE DEPART**
- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile, au plus tôt 1 minute après le signal de départ, sur le canal VHF de la course (Myth of Malham canal 8, National Corsaire canal 72). L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT OU DU PARCOURS**
- 13.1 Parcours construits : Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Parcours côtiers :
- 13.2(a) Lorsqu'à proximité d'une marque à contourner le pavillon C est envoyé avec des signaux sonores répétitifs et accompagné de l'affichage du numéro d'une marque ceci signifie : « après le passage de cette marque, rejoignez directement la marque dont le numéro est affiché » (ceci modifie la RCV 33).
- 13.2(b) Le comité de course pourra indiquer sur le canal VHF de course le changement de parcours. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 13.3 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant ou de parcours et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).
- 14. L'ARRIVEE**
- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.
- 15. SYSTEME DE PENALITE**
- 15.1 La RCV 44.1 s'applique sans modification.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

16.1(a) Myth of Malham Cup

Type de parcours	Temps cible	Heure limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite de course ou heure limite pour finir après le 1 <sup>er</sup>
Côtier	Pas de temps cible	19h00	150 % du temps de course du 1 <sup>er</sup> ou 20h00 selon ce qui est le plus tôt

16.1(a) National Corsaire

Type de parcours	Temps cible	Temps limite ou heure limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite de course ou heure limite pour finir après le 1 <sup>er</sup>
Construit	60 minutes	75 minutes	150 % du temps de course du 1 <sup>er</sup>
Côtier	Pas de temps cible	19h00	150 % du temps de course du 1 <sup>er</sup> ou 20h00 selon ce qui sera le plus tôt

16.2 Le délai pour finir est le temps dont les bateaux disposent pour arriver après que le premier bateau a effectué le parcours et fini. Les bateaux ne finissant pas dans ce délai et qui, par la suite, n'abandonnent pas, ne sont pas pénalisés ou n'obtiennent pas réparation seront classés hors délai (TLE) sans instruction. Un bateau classé TLE (Time Limit Expired) doit recevoir les points de la place d'arrivée du dernier bateau qui a fini plus un point. Ceci modifie les RCV 35, A5.1, A5.2 et A10.

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles :

- à Pornic, au secrétariat du jury situé à la capitainerie du port ;
- à Noirmoutier en Île, sur le bateau du comité de course à quai.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située à la capitainerie du port de Pornic. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

## 18. CLASSEMENT

18.1(a) Myth of Malham Cup : 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.1(b) National Corsaire : 2 courses, dont au minimum un parcours côtier, doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

Pour le National Corsaire :

(a) Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand quatre à huit courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Un seul classement, incluant les Corsaires et les Corsaire JOG, sera établi. Le classement de chaque course sera établi en temps réel.

## 19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un élargement sortie sera mis en place lors des briefings avant course. Le passage de la ligne d'arrivée de la dernière course du jour ou la déclaration d'abandon vaudront élargement retour.

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. Il doit informer le comité de course de ses intentions et de son arrivée au port d'escale.
- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est :  
 - pour la Myth of Malham Cup : canal **8**  
 - pour le National Corsaire : canal **72**
- 19.4 Les bateaux doivent assurer une veille permanente des canaux VHF de course et du canal 16.
- 19.5 Chaque membre d'équipage doit porter en permanence un équipement de flottabilité individuel conforme à la zone de navigation prévue (niveau de flottabilité minimum de 100 Newton)
- 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT**
- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.
- 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**
- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.
- 22. ACCOMPAGNATEURS**
- 22.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23. EVACUATION DES DETRITUS**
- Les débris doivent être stockés sur les bateaux et déposés dans les containers appropriés lors du retour au port d'escale.
- 24. EMBLEMES**
- [DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans les ports d'escale.
- 25. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU**
- [DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.
- 26. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION**
- 26.1 [DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.). **OU**
- 27. PRIX**
- Des prix seront distribués comme suit :
- Myth of Malham Cup  
 - Challenge ILLINGWORTH confié pour une année à l'équipage vainqueur.
- National Corsaire :  
 - Trophée National Corsaire à l'équipage vainqueur ;  
 - Trophée au premier équipage jeune ;  
 - Challenge l'Herculey, confié pour une année au 1<sup>er</sup> équipage bizuth (\*)  
 - Challenge Jean Moreau, confié pour une année au concurrent ayant réalisé la plus longue croisière pour venir participer au National Corsaire 2023 ;  
 - Lot souvenir pour chaque concurrent ;  
 - Lots distribués par tirage au sort.

(\*) : un équipage bizuth est un équipage dont chacun des membres participe pour la première fois au National Corsaire.

**ARBITRES DESIGNES**

Président du comité de course : Hervé CHASTEL

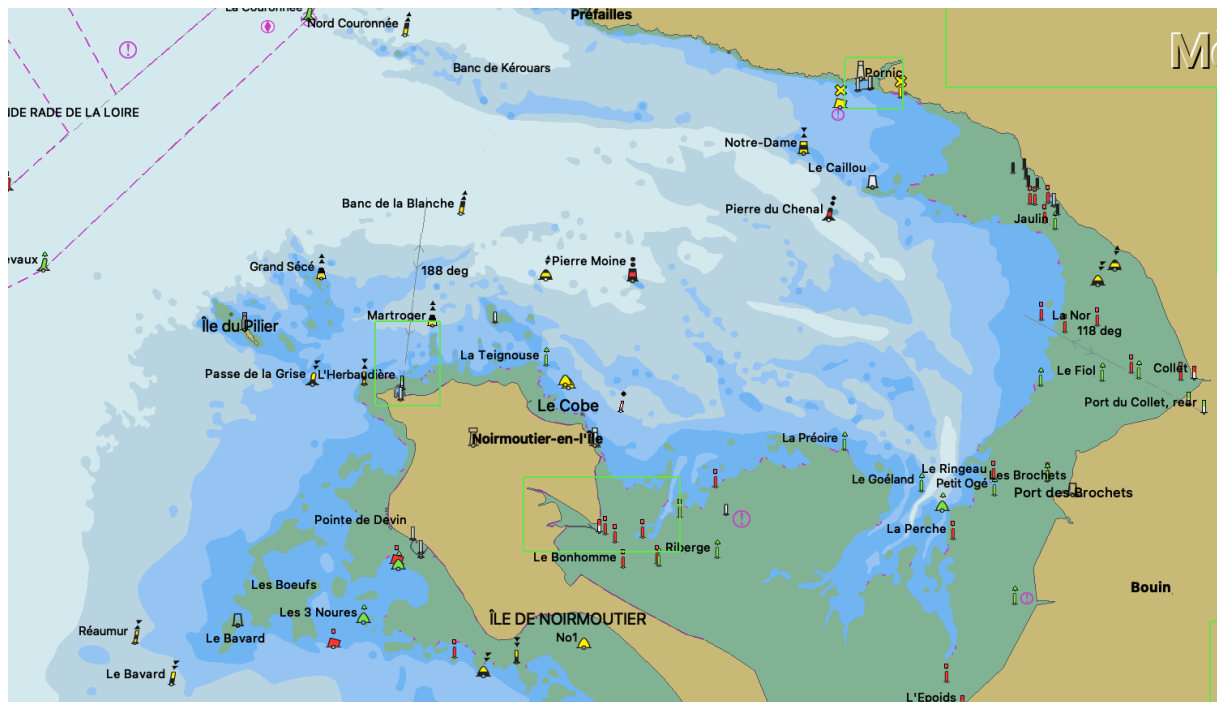
Comité de course adjoint : Hervé MENOIRET

Président du comité technique : Alexandre HORGNIES

Président du jury : Patrick WILFART

Commissaire aux résultats : Laurent NALIS

## ANNEXE 1 ZONES DE COURSE



### A1.1 OBSTACLES

Sont des obstacles :

- L'estran, les hauts fonds et les dangers de la Baie de Bourgneuf
- L'île de Noirmoutier et ses dangers

## **ANNEXE2 POINTAGE OFFICIEL À UNE MARQUE**

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF ».

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

**Un pointage officiel peut être effectué à toutes les marques à contourner des parcours côtiers.**



**ANNEXE 3**  
**PARCOURS MYTH OF MALHAM CUP 2023**

**A3.1 MARQUES**

Marque de départ : bouée cylindrique jaune  
 Marque de dégagement: bouée cylindrique jaune  
 Marque d'arrivée : bouée cylindrique jaune

**A3.2 PARCOURS**

**Parcours N°1 – 31,1 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Notre Dame (Cardinal ouest)	A contourner et à laisser à bâbord
1	Pierre du Chenal (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
2	La Couronnée (Cardinale Nord)	A contourner et à laisser à bâbord
3	Les Chevaux (Latérale tribord)	A contourner et à laisser à bâbord
4	Banc de la Blanche (Cardinale Nord)	A contourner et à laisser à tribord
5	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à bâbord
6	Notre Dame (Cardinale Ouest)	A laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

**Parcours N°2 – 29,6 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Les Chevaux (Latérale Tribord)	A contourner et à laisser à tribord
2	La Couronnée (cardinale Nord)	A contourner et à laisser à tribord
3	Banc de la Blanche (cardinale Nord)	A contourner et à laisser à bâbord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

**Parcours N°3 – 29,4 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	La Couronnée (Cardinale nord)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
3	La Chaise (Marque d'eau saine)	A contourner et à laisser à bâbord
4	Pierre du Chenal (Danger isolé)	A contourner et à laisser à bâbord
5	Basse des Pères (Cardinale est)	A contourner et à laisser à tribord
6	Notre dame (Cardinale ouest)	A laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

**ANNEXE 4**  
**PARCOURS NATIONAL CORSAIRE 2023**

**A4.1 PARCOURS CONSTRUITS**

A4.1(a) Description

Parcours « banane » avec dog leg arrivée sous le vent du bateau comité

- **Parcours 1** : 2 tours (flamme numérique 1)

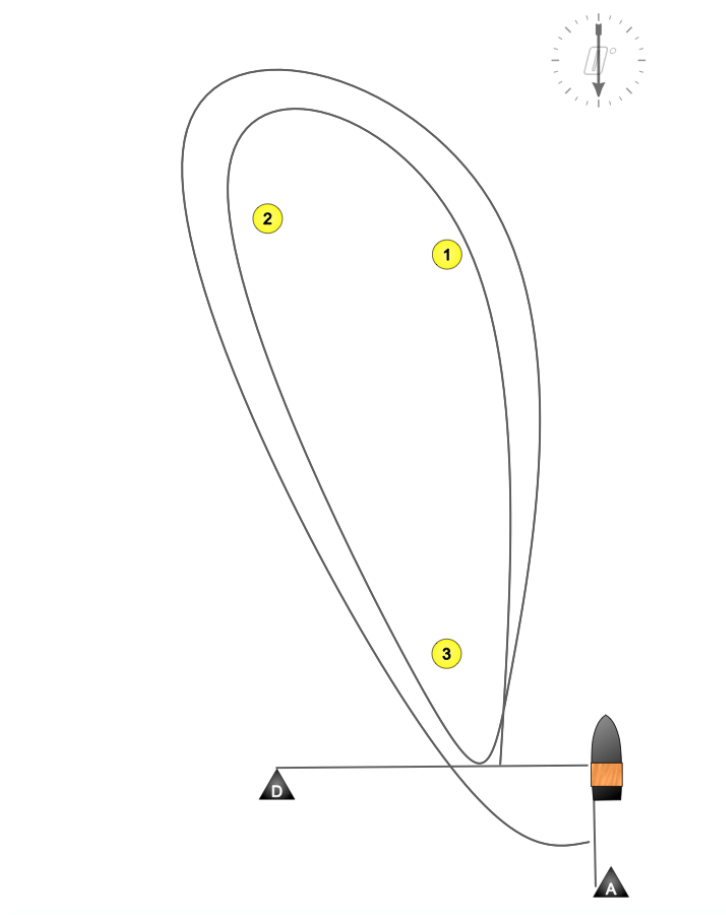


**Départ – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 - Arrivée**

- **Parcours 2** : 3 tours (flamme numérique 2)



**Départ – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 – 1 – 2 – 3 - Arrivée**



A4.1(b) Marques

Marque de départ : bouées tétraédrique noire  
Marques de parcours : bouées cylindriques jaunes  
Marque d'arrivée : bouée tétraédrique noire

## A4.2 PARCOURS CÔTIERS

### A4.2(a) Marques

Marque de départ : bouée cylindrique jaune  
Marque de dégagement: bouée cylindrique jaune  
Marque de dégagement : bouée cylindrique jaune  
Sainte Marie : bouée cylindrique jaune  
Préfaille : bouée cylindrique jaune  
Les Charniers : bouée cylindrique jaune

### A4.2(b) Parcours

#### Parcours N°1 : Pornic – Pornic 10 nm

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Notre Dame (Cardinale Ouest)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Pierre du Chenal (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
3	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
4	Notre Dame (Cardinale ouest)	A laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

#### Parcours N°2 : Pornic – Pornic 11,4 nm

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Sainte Marie (bouée cylindrique jaune) (47° 06,30' N – 002° 09,26' W)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Notre Dame (Cardinale Ouest)	A laisser à bâbord
3	Pierre du Chenal (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
4	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
5	Notre Dame (Cardinale ouest)	A laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

#### Parcours N°3 : Pornic - Pornic 13,1 nm

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Préfaille (bouée cylindrique jaune) (47° 07,20' N – 002° 14,00' W)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à bâbord
3	Notre Dame (Cardinale ouest)	A laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

**Parcours N°4 : Pornic - Noirmoutier 10,6 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Préfaille (bouée cylindrique jaune) (47° 07,20' N – 002° 14,00' W)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Noirmoutier (47° 01,20' N – 002° 12,81' W)	

**Parcours N°5 : Pornic – Noirmoutier 13,3 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Pornic (47° 06,10' N – 002° 07,72' W)	
1	Notre Dame (Cardinale ouest)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Pierre du Chenal (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
3	Préfaille (bouée cylindrique jaune) (47° 07,20' N – 002° 14,00' W)	A contourner et à laisser à bâbord
4	Pierre Moine (danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Noirmoutier(47° 01,20' N – 002° 12,81' W)	

**Parcours N°6 : Noirmoutier – Pornic 15,7 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Noirmoutier (47° 01,25' N – 002° 11,96' W)	
1	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
2	Pierre du Chenal (Danger isolé)	A contourner et à laisser à bâbord
3	Préfaille (bouée cylindrique jaune) (47° 07,20' N – 002° 14,00' W)	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

**Parcours N°7 : Noirmoutier - Pornic 11,2 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Noirmoutier (47° 01,25' N – 002° 11,96' W)	
1	Pierre Moine (danger Isolé)	A laisser à tribord
2	Préfaille (bouée cylindrique jaune) (47° 07,20' N – 002° 14,00' W)	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Pornic (47° 06,32' N – 002° 06,86' W)	

**Parcours N°8 : Noirmoutier – Noirmoutier 9,8 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Noirmoutier (47° 01,25' N – 002° 11,96' W)	
1	Basse des Pères (Cardinale est)	A contourner et à laisser à bâbord
2	Banc de la Blanche (Cardinale Nord)	A contourner et à laisser à tribord
3	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Noirmoutier(47° 01,20' N – 002° 12,81' W)	

**Parcours N°9 : Noirmoutier – Noirmoutier 10,4 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Noirmoutier (47° 01,25' N – 002° 11,96' W)	
1	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
2	Pierre du Chenal	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Noirmoutier(47° 01,20' N – 002° 12,81' W)	

**Parcours N°10 : Noirmoutier - Noirmoutier 5,5 nm**

N°	Marque	Contournement
DPT	Zone de départ Noirmoutier (47° 01,25' N – 002° 11,96' W)	
1	Les Charniers (bouée cylindrique jaune) (47° 02,91' N – 002° 13,91' W)	A contourner et à laisser à tribord
2	Pierre Moine (Danger isolé)	A contourner et à laisser à tribord
ARR	Arrivée Noirmoutier(47° 01,20' N – 002° 12,81' W)	